



Compte rendu audioconférence DGFIP **du 15 avril 2020**

Vol de RTT la CGT Finances Publiques en colère !

Situation au 14 avril :

		Situation au 10/04	Situation au 9/04
Cas avérés ou suspectés de Covid 19	1 073	1 231	1 270
Agents présents (en %)	19 %	16 %	17 %
Agents présents	17 641	15 586	16 561
Agents présents physiquement dans les SIP	21 %		
Nombre de télétravailleurs	25 425	26 282	24 837
Nombre de postes comptables fermés	6	7	6
Détail des postes fermés :			
SIP	1	1	1
SIE	0	0	0
Trésoreries hospitalières	0	0	0
Trésoreries SPL	4	6	5
Autres (dont SPF)	1	0	0

Préambule :

Le DG a annoncé le premier décès du COVID-19 à la DGFIP. Il s'agit d'un agent d'un SIE des Yvelines, malade et testé depuis le 11 mars. Les autres collègues ont tous été testés et n'ont pas le virus. Les locaux ont été désinfectés à l'époque et il n'y a eu aucun autre malade dans le service.

La CGT Finances Publiques s'associe à la tristesse de sa famille, ses proches et des ses collègues.

Le DG a donné la parole aux OS.

CGT :

Après les interventions de Solidaires où le DG a précisé ne pas avoir la main sur les ordonnances et qu'il fallait intervenir demain auprès des ministres, **la CGT Finances Publiques** a interpellé le directeur précisant qu'il était bien notre interlocuteur et qu'il devait faire remonter cette interpellation au ministre.

Pour la CGT Finances Publiques, les annonces du gouvernement sont honteuses et scandaleuses.

Si la CGT entend la récompense ou reconnaissance des agents sur site depuis le confinement, elle n'admet pas la punition des agents confinés. Les agents en ASA ne le sont pas par choix, ils n'ont pas choisi de ne pas être sur site ni de ne pas télétravailler.

Ils ne sont pas en vacances !

Après les discours sur la concorde, les discours et lettre de remerciement aux agents, voilà qu'après un confinement subi et obligatoire, celles et ceux qui n'ont pas pu travailler pour diverses raisons se voient amputer de 5 à 10 jours de RTT.

Les arguments du DG ne tiennent pas :

- il ne pourra s'extraire de l'ordonnance si elle est fonction publique et ministérielle, il faut en parler demain car ce n'est pas de sa compétence
- 30 fois moins de congés déposés sur la période qu'habituellement donc pour beaucoup d'agents c'est ce qui aurait été consommé même si ils auraient préféré partir à la campagne ou à la mer. **La CGT** a répété que le confinement n'était pas des vacances et que les motifs pour être en ASA sont divers. Tous les agents ne sont pas confinés de la même manière selon les endroits et les types de logements. Et que parler de partir à la campagne alors que dans la période des agents comme toute la population vivent des jours difficiles sans pouvoir voir leurs proches y compris lorsque ces derniers sont souffrants ou en fin de vie était indécent.
- que nous allons être en grave récession.
- qu'à la reprise il faudrait une plus forte mobilisation des collègues. **Pour la CGT**, il ne faut pas confondre nécessité de service avec report des congés et le vol par ordonnance de ces derniers. Et en terme de mobilisation, le message passé aujourd'hui par cette ordonnance ne risque pas de motiver les collègues pour la reprise.

Le DG n'a pas conscience de l'impact de ces annonces dans l'état d'esprit des collègues confinés.

La CGT Finances Publiques n'entend aucun argument justifiant cette ordonnance et a tenu informée et mandatée la fédération sur ce sujet pour interpellation des ministres à la conférence de demain à 15h30.

Demain audioconférence ministérielle à 15h30.

Prochaine audioconférence DGFIP vendredi 17 avril.